

Le flétrissement américain de chêne : un risque majeur pour la chênaie française

Le flétrissement américain du chêne est une maladie présente en Amérique du nord et absente d'Europe jusqu'alors. Elle est causée par un champignon nommé *Bretziella fagacearum* (synonyme *Ceratocystis fagacearum*) qui se transmet d'arbres en arbres par un insecte vecteur ou par greffe racinaire. Elle constitue un risque majeur pour les chênes français et européens : c'est pourquoi une réglementation européenne est en vigueur pour éviter d'introduire cet organisme de quarantaine.

En Amérique du nord, le pathogène a un impact limité sur les chênes car :

- les chênes indigènes aux USA ont co-évolué avec le pathogène et que, mis à part le chêne rouge, ils sont peu sensibles à la maladie.
- il n'y a pas d'insectes vecteurs efficace du champignon.

Le champignon se développe dans les vaisseaux du bois qu'il obstrue, entraînant la mort de l'arbre.

En France, les chênes blancs (chênes sessile et pédonculé) constituent un enjeu majeur à plusieurs titres :

- ils occupent 22 % du territoire forestier,
- le bois de chêne a une grande valeur (il représente par exemple, près de 40 % du chiffre d'affaire des forêts domaniales),
- ses utilisations sont très larges : du bois de feu à la fabrication de barriques pour les grands vins.



Symptômes du flétrissement américain du chêne sur chêne blanc européen aux USA
(photo J. Pinon)

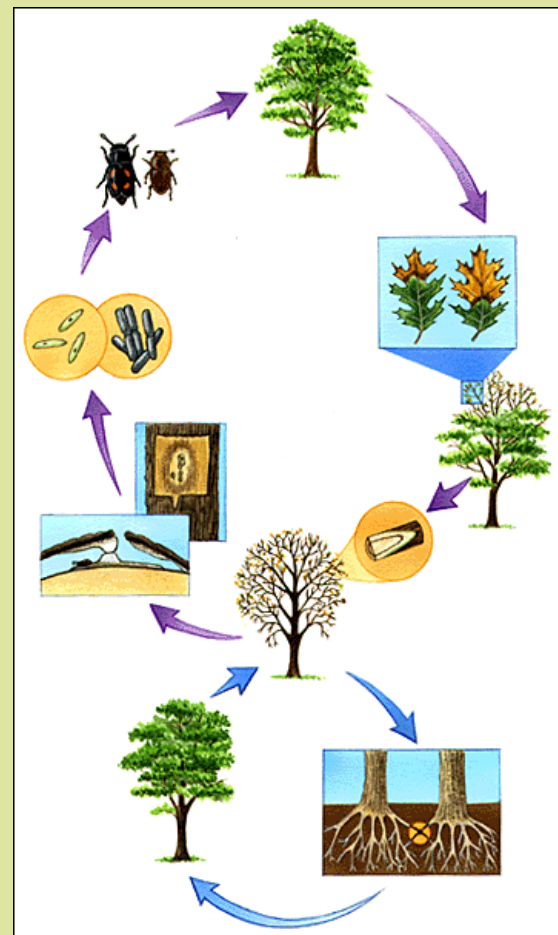


Schéma de dissémination de la maladie via un insecte vecteur ou greffe racinaire (source USDA)

En cas d'introduction du champignon pathogène en Europe, le risque est bien connu grâce à des travaux conduits par l'Inra dans les années 1990 avec le soutien financier de l'Union européenne. En effet, des chênes européens ont été installés aux USA à partir de glands récoltés en Europe, puis inoculés avec le pathogène à l'âge de 15 ans : quasiment 100% des chênes pédonculés et sessiles sont morts en 2 ans. Par ailleurs, contrairement à l'Amérique du nord, un insecte vecteur potentiellement très efficace existe dans toutes les chênaies françaises : le scolyte intriqué. De par ses consommations d'écorce sur les jeunes rameaux, il risque de disséminer le champignon dans les chênes.



*Le scolyte intriqué, le vecteur potentiel de la maladie
(source D Adam ONF)*

Tous ces éléments amènent à comparer le flétrissement américain du chêne à l'épidémie de graphiose de l'orme importée d'Amérique du nord dans les années 1970 : elle a été à l'origine de la quasi disparition des ormes adultes du territoire en quelques années.



Symptômes du flétrissement américain du chêne sur chêne blanc européen aux USA (photo J. Pinon)

Le risque concernant cette maladie est d'autant plus fort que les tentatives de lutte concernant les introductions d'agents pathogènes dans un milieu aussi peu anthropisé que la forêt sont généralement très difficiles. De plus, l'impact serait particulièrement élevé du fait que l'intérêt économique du chêne est atteint au-delà de 100 ans ce qui limite fortement les éventuelles inflexions de gestion (changement de choix d'essence).

Durant la période 2001-2009, les importations de grumes des USA en Europe ont représenté de 15000 à 26000 tonnes par an. Ces importations sont une voie d'entrée possible de l'agent pathogène. Cependant, une réglementation européenne, avec une déclinaison spécifique concernant cette maladie, existe : elle exige un traitement par fumigation des grumes au bromure de méthyle avant leur importation et limitent leur entrée à une liste de ports agréés.

Compte tenu du risque majeur lié à l'introduction de cette maladie au sein de la chênaie française, le maintien de la plus grande vigilance dans le temps s'impose. Il nécessite une mobilisation continue de l'ensemble des acteurs : inspecteurs aux points d'entrée communautaires, exportateurs américains, importateurs européens de chêne sous forme de grumes (incitation à importer des sciages plutôt que des grumes) et forestiers pour détecter les premiers symptômes. La non spécificité de ces derniers demande une veille soutenue par des gestionnaires formés à la problématique.

Rédaction :

**Claude Husson (expert référent national DSF en pathologie forestière)
François-Xavier Saintonge (chef du pôle NO santé des forêts)**